













# Normalisation de la graphie des langues mandingues en N'ko:

L'expérience de N'ko Doumbou (Académie N'ko)

**Nafadji Sory CONDE, membre de l'Académie N'ko,**  
**Consultant International,**  
**Contacts : nafadji@gmail.com , tel +224 622 20 52 82 / Conakry, Guinée.**

1. L'Ecole Linguistique N'ko, fondée par Soulemana Kanté (1922 – 1987) est une suite logique de la création de l'écriture n'ko en 1949 en Côte d'Ivoire. Cette école a mis en place un système propre de standardisation littéraire et grammaticale qui est en harmonie avec sa conception de l'unicité des langues mandingues. Le fondateur de l'écriture N'ko est également créateur d'une langue littéraire qui a ses propres normes phonétiques, phonologiques, grammaticales, lexicographiques et dialectologiques. [Voir ma communication dans les actes du colloque de St Petersburg lors de la seconde conférence internationale des langues et de la linguistique mandé] (CONDE 2008).

Après le décès de son fondateur, le travail de normalisation linguistique, momentanément ralenti, s'est timidement poursuivi. Les délégués scientifiques le demandaient à tous les Congrès de l'Association ICRA-Nko (Association pour l'Impulsion et la Coordination des Recherches sur l'Alphabet N'ko) dans les années 1990 et 2000. (ICRA-N'Ko 2004).

1.1. En décembre 2004, une première session sur la standardisation, appuyée par l'UNESCO, s'est tenue à Conakry et a regroupé les chercheurs et écrivains N'ko de toute la Guinée. Il a été décidé d'organiser un premier symposium académique sur l'écriture N'ko pour se pencher sur de nombreux problèmes de nature grammaticale auxquels les écrivains sont confrontés.

En septembre 2005, le premier grand symposium académique international sur l'écriture N'ko a regroupé à Conakry toute l'élite intellectuelle de l'école N'ko en provenance de l'intérieur de la Guinée, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Liberia, de la Sierra Leone, de la Guinée Bissau, du Sénégal, du Nigeria, d'Egypte, d'Arabie Saoudite, de Malaisie, d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique. Parmi les recommandations du congrès, il a été alors proposé la mise en place d'une

commission ad hoc siégeant à Conakry pour délimiter les problèmes liés à l'harmonisation des orthographes, de la grammaire et à la poursuite des travaux lexicographiques avant l'informatisation complète de l'écriture N'ko (ICRA N'ko 2005).

Cette commission ad hoc, après sa mise en place en décembre 2005, a travaillé pendant 6 mois. La conclusion majeure des travaux de la commission a été de proposer la création d'une Académie N'ko qui, à l'image de l'Académie Française, s'occupera non seulement des problèmes d'harmonisation de la langue, mais aussi de la recherche scientifique comme l'Académie des Sciences de l'ex Union Soviétique. En Eté 2007, l'Arrêté de Création de N'ko Doumbou (Académie N'ko) est signé par le gouvernement guinéen. Cette création est aussitôt reconnue par la majorité des usagers de l'écriture N'ko partout dans le monde. Elle incorpore en son sein et sous forme de réseau toutes les autres associations n'ko d'Afrique, d'Europe, du monde arabe et des USA (Unicode - Afrique 2007).

1.2. Selon l'arrêté gouvernemental dont nous détenons une copie, N'ko Doumbou s'est fixé les neuf objectifs qui sont les suivants :

2. « **1. Créer un Système permettant de partager les informations sur les syntaxes et morphologies grammaticales en vue d'harmoniser les écrits dans les œuvres produites.**
3. **2. Contribuer à l'amendement des travaux de recherche de l'inventeur de l'alphabet N'KO, notamment l'enrichissement du dictionnaire, l'élaboration des outils pédagogiques, les traductions, les corrections, le support d'une littérature courante etc.**
4. **3. Œuvrer pour la recherche, l'édition, la publication, la vulgarisation et la validation en NKO.**
5. **4. Participer à la défense et à la promotion des langues et cultures Nationales en particulier et celles Africaines en général.**
6. **5. Développer des relations de collaboration et de partenariat entre**

**NKO-DOUMBOU et les autres académies ainsi que tout autre organe analogue.**

**6. Mettre en place des programmes de développement communautaire principalement axés sur l'alphabétisation, l'environnement, la santé (VIH/SIDA, recherches tradithérapeutiques) etc.**

**7. Promouvoir l'accès des communautés aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) à travers l'informatisation et la création des centres multimédias communautaires ;**

**8. Œuvrer pour le développement de l'alphabet dans le pays à travers la transcription des livrets de formation initiale dans les autres langues, l'intégration de l'enseignement de cet alphabet dans le système éducatif formel de la Guinée et des autres pays sous la base des négociations.**

**9. Doter les langues nationales des capacités leur permettant de devenir des langues officielles ou des langues de travail dans le pays avec le concours du Gouvernement.» (MIS/DNAJLP 2007).** Dans cette brève communication qui ne prétend pas à l'exhaustivité, nous n'aborderons que les objectifs afférant à la normalisation et à la standardisation des écrits.

Un an plus tard, plusieurs représentations académiques sont installées principalement à l'intérieur de la Guinée et en République du Mali. Elles sont chargées de faire la collecte des mots soit utilisés dans les textes N'ko et ne figurant pas dans les dictionnaires N'ko, mais aussi et surtout des expressions idiomatiques, et de les envoyer à Conakry, siège de N'ko Doumbou. Selon le vouloir de ses concepteurs, l'Académie N'ko est composée de jeunes, élites d'avant-garde, généralement guinéens, puis maliens détenant une maîtrise de la grammaire et de la phonologie N'ko, telles qu'elles ont été enseignées par Soulemana KANTE. En outre, le choix des chercheurs a été déterminé aussi par le facteur dialectologique.

(à suivre...).

